

MAISON DE LA TERRE

Un patrimoine vivifié

POUCHARRAMET, 31 - 2006

[Maîtrise d'ouvrage]

Commune de Poucharramet

[Maîtrise d'oeuvre]

Architecte : Jean-François Collart

[Durée des études]

15 mois

[Durée du chantier]

18 mois

[Surface]

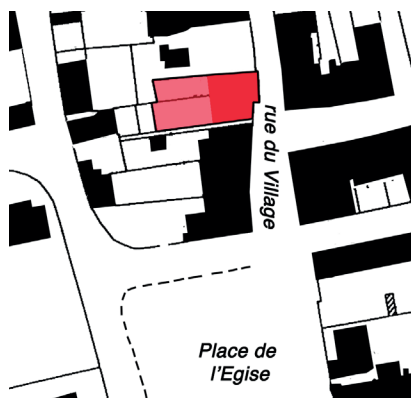
SHON 194 m²

[Coût des travaux T.T.C]

322 876€

[Aides publiques]

Département, Etat, Europe



[DÉMARCHE DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE]

En 1998, la commune de Poucharramet se rend propriétaire d'une habitation, avec dépendances et jardin, représentative de l'architecture rurale du pays du Savès. Dès l'origine, l'intention n'est pas d'en faire un musée mais plutôt un lieu d'expression des savoir-faire : " Elle sera exemplaire, voire démonstrative dans sa réhabilitation et accueillera des événements culturels liés au patrimoine et à l'éco construction : expos, conférences, ateliers pédagogiques..." Pour permettre à la population de s'approprier ce lieu, pour le dynamiser et créer du « lien social », la commune décide aussi d'y installer un « bistrot de pays ». Le but est donc bien de rénover, valoriser, animer et partager la "Maison de la Terre", ainsi nommée en raison des matériaux présents dans sa construction et de la référence au terroir.

Un comité de pilotage se met en place. Constitué d'élus, d'associations (Savès Patrimoine, Fondation du Patrimoine et Maisons Paysannes de France), d'institutions (DRAC, SDA, Chambre des Métiers et CAPEB), et du CAUE, il est chargé de faire coïncider projet d'animation, projet technique et financier. Au fur et à mesure de l'avancement du projet, d'autres partenaires rejoindront le comité de pilotage.

[CONCEPTION]

En 2001, le CAUE 31 réalise à la demande de la commune une étude de faisabilité qui révèle les éléments à valoriser et esquisse un programme des locaux au plus près des potentialités du bâti. Cette première approche permet d'appréhender une configuration possible des lieux autour d'espaces dédiés à l'animation, l'exposition, un centre de ressources et le "bistrot de pays". Elle est le point de départ des échanges entre l'architecte retenu, Mr Collart, et le comité de pilotage...

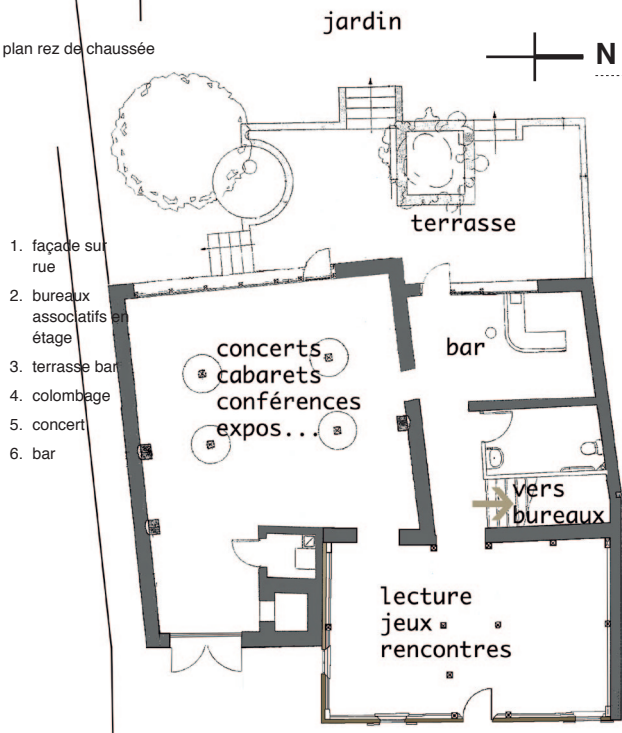




[PROCÉDÉS CONSTRUCTIFS]

Cette bâtisse allie différentes techniques de constructions ancestrales : maçonnerie de terre crue, de terre cuite, alternée ou non avec des lits de galets, pans de bois et remplissage torchis... Elle a été réhabilitée pour valoriser ces savoir-faire. Des matériaux sains (enduits de terre, isolation en laine de chanvre en toiture) et des procédés innovants en éco-construction (doublage en copeaux de bois ou roseaux) ont contribué à renforcer les qualités initiales du bâti et à atteindre les exigences réglementaires d'un établissement recevant du public (ERP).

Quelques artisans du village, reconnus pour leur compétence en matière d'éco-construction et de savoir-faire anciens, ont pu accéder à cette commande publique.



[APPROCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE]

Outre la construction à très faible impact environnemental, la rénovation a fait appel aux entreprises et aux matériaux locaux, favorisant ainsi la dynamique économique du territoire. L'animation du lieu contribue à la vitalité sociale et culturelle du secteur.

La Maison de la Terre est à la fois un lieu et une association regroupant les habitants de la commune et des alentours qui ont la volonté d'animer un espace de rencontre et de convivialité. Elle organise des concerts, accueille la population régulièrement dans le bistrot de pays, promeut les produits locaux et biologiques et instaure le débat sur le patrimoine.

L'association 3Pa (Penser, Parler, Partager), constituée dès 2004 et partie prenante du Comité de Pilotage, organise à la Maison de la Terre des manifestations de sensibilisation, de formation et d'information et développe des activités fondées sur l'échange de savoirs, sur l'éducation populaire et sur des pratiques respectueuses de l'environnement.

Ces deux associations ont créé une dizaine d'emplois.